

## Les professionnels de L'Arpège

### Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :

- **Pôle de direction** : directeur du département enfants, directeur adjoint du département enfants, adjoint de direction
- **Pôle thérapeutique** : médecin de rééducation fonctionnelle, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, psychologue, kinésithérapeutes.
- **Pôle éducatif** : éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, aide-médecino-psychologiques, moniteur-éducateur, aide-soignant.
- **Pôle administratif** : secrétaire de direction, employé administratif, assistant de service social.
- **Pôle logistique** : agent des services d'entretien, ouvrier des services logistiques et partenaires (service des transports, service de restauration).
- **Pôle pédagogique** : coordinateur.

## Nos partenaires

- Etablissements médicaux :  
Centres hospitaliers, cabinet d'infirmiers...
- Etablissements médico-sociaux :  
CAMSP, IEM, IME, SESSAD...
- Municipalité d'Audruicq
- Appareilleurs
- Education nationale
- Associations de sport adapté
- Associations diverses (arts, loisirs et culture)
- Etc...

## Se rendre à l'IEM

L'Institut d'Education Motrice l'Arpège est situé à Audruicq, au carrefour du Calais, de l'Audomarois et de la Flandre limitrophe.



### Nous contacter :

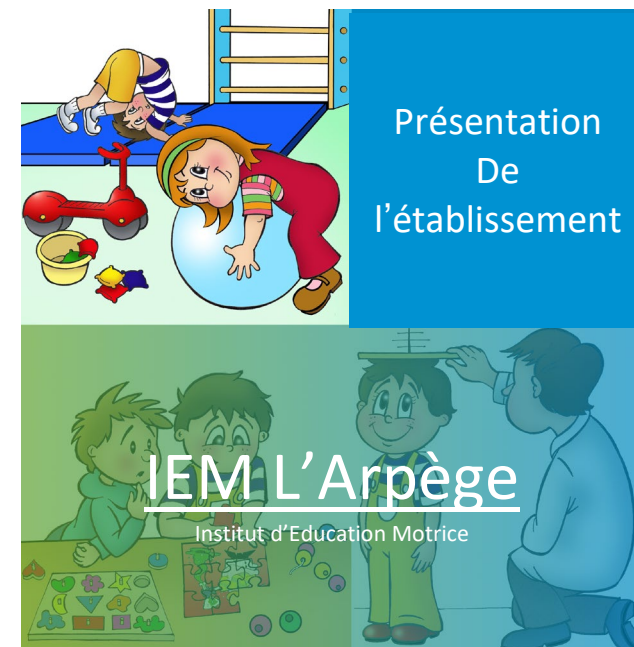
#### INSTITUT D'EDUCATION MOTRICE L'Arpège

5, rue d'Ardres  
62370 AUDRUICQ

Tel : 03 21 85 19 09  
arpege@cazinperrochaud.fr  
www.cazinperrochaud.fr



CAZIN PERROCHAUD  
association



5, rue d'Ardres  
62370 Audruicq  
Tél : 03 21 85 19 09

## Pour qui ?

L'IEM L'Arpège accueille 20 enfants et adolescents, âgés de 3 à 18 ans, porteurs d'un handicap moteur avec ou sans troubles associés.

L'admission en IEM nécessite une demande d'orientation préalable auprès de la MDPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

## Quel fonctionnement ?

En fonction des besoins et des capacités, les jeunes peuvent être accueillis en semi-internat (8h30-16h30) ; à temps plein (5 jours par semaine) ou à temps partiel (de la demi-journée à 4 jours par semaine).

Quelques samedis d'ouverture sont également programmés dans l'année.

## Quel financement ?

L'accompagnement au sein de l'IEM est intégralement financé par l'Agence Régionale de Santé à hauteur de 210 jours par an.

## Quelle structure ?

- 2 unités de vie adaptées
- 1 bureau psychologue/ orthophoniste
- 1 salle de psychomotricité / bureau médical
- 1 salle d'activités
- 1 salle d'ergothérapie
- 2 salles de classe
- 1 salle de kinésithérapie
- 1 cuisine pédagogique

## Quel accompagnement ?

L'IEM L'Arpège met en œuvre des pratiques spécialisées et adaptées afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Il propose ainsi un accompagnement personnalisé et évolutif prenant en compte les dimensions thérapeutique, socio-éducative et pédagogique.

Les objectifs de l'accompagnement sont les suivants :

- Proposer au sein de l'établissement des prestations médicales, rééducatives, éducatives, sociales et scolaire
- Développer une autonomie maximale relative aux fonctions motrices, à la construction de son identité et de sa personnalité visant à l'épanouissement de l'enfant
- Proposer un étayage personnel ou familial sur un versant psychologique de manière à tenter de limiter les troubles psycho-affectifs
- Permettre une intégration scolaire adaptée en milieu spécialisé et/ou ordinaire
- Favoriser l'intégration sociale en s'ouvrant sur le monde extérieur
- Accompagner l'enfant et sa famille dans une projection, au regard de l'offre territoriale, dans le cadre de son projet de vie élaboré en concertation

En plus de cet accompagnement pluridisciplinaire, l'IEM propose :

- L'apprentissage du Makaton (méthode de communication alternative)
- La thérapie avec le cheval

L'ensemble des professionnels de l'IEM travaillent dans le respect des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM <sup>(1)</sup>. Dans ce cadre, ils accordent une place centrale à la Bienveillance ainsi qu'à l'amélioration continue de la qualité des prestations dues aux usagers.

<sup>(1)</sup> ANESM – Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux